

Petite enfance, enfance et jeunesse

Fécondité et natalité en baisse, décrue des effectifs scolaires, réussite au baccalauréat

Le taux de natalité en Martinique continue de baisser, ainsi que le taux de fécondité plus élevé qu'en France mais moins qu'en Guadeloupe. Les femmes martiniquaises ont en moyenne 29,2 ans en 2014. Les taux d'IVG et de mortalité infantile, les plus élevés de France, sont des signes précurseurs de la baisse du nombre d'enfants de moins de six ans en 2013. La baisse du nombre total d'enfants en Martinique se retrouve dans celle des effectifs scolarisés. Parallèlement, le niveau scolaire des élèves martiniquais s'améliore avec toujours plus de réussites aux examens.

Annick Couillaud

La natalité toujours en baisse

Le nombre de naissances a fortement chuté en Martinique durant ces dernières années mais en 2014, le nombre de naissances est revenu au niveau atteint en 2011.

Entre 2009 et 2014, la Martinique enregistre 23 100 naissances, soit en moyenne 4 600 par an. Elles sont en forte baisse : 6 400 par an à la fin des années 70, 5 900 par an dans les années 80 et 90 et 5 500 par an entre 1999 et 2009 (figure 16).

La diminution de la natalité s'explique en partie par l'évolution de la structure par âge et sexe de la population. En effet, la part des Martiniquaises en âge d'avoir un enfant se réduit : en 2013, 23 % de la population est une femme âgée entre 15 et 49 ans, contre 27 % en 1999. Cette baisse est encore plus marquée dans la classe d'âge la plus féconde des 25-34 ans, qui concentre 20 700 Martiniquaises en 2013, contre 33 000 en 1999.

En 2014, 4 367 enfants sont nés vivants en Martinique, ramenant le taux brut de natalité à 11,5 naissances pour 1 000 femmes (+0,7 point de plus qu'en 2013) alors qu'il atteint 12,2 ‰ en France hexagonale. Il reste également inférieur à celui de Guadeloupe (12,6 ‰)

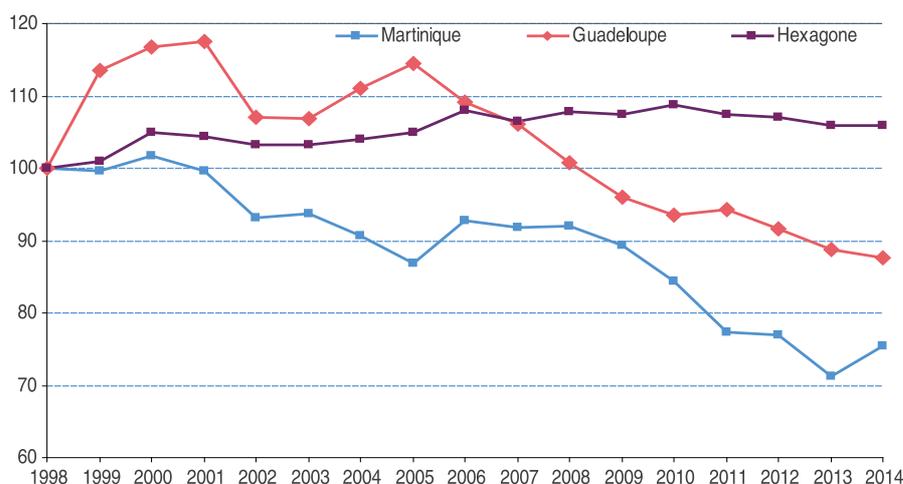
La moitié des nourrissons sont nés de mères âgées de 25 à 34 ans, un quart à une mère âgée de moins de 25 ans et un quart de 35 ans ou plus. La proportion de naissances de mères âgées d'au moins 40 ans a légèrement augmenté entre 2009 et 2014, +0,8 point. Le taux est également plus élevé qu'en France hexagonale où il ne représente que 5,1 % en 2013.

Six mères sur dix sont actives. Elles sont, majoritairement, ou employées (44 %) ou exercent une profession intermédiaire (39 %).

Le nombre de naissances hors mariage, toujours majoritaires dans le département, continue d'augmenter. En 2013, huit nourrissons sur dix sont nés hors mariage, alors qu'ils étaient un peu plus de six sur dix en 1999. Dans l'hexagone en 1999, quatre bé-

16 La baisse des naissances est plus accentuée en Martinique

Évolution des naissances de 1998 à 2014 (base 100 en 1998)



Source : Insee, État-Civil 1998 à 2014.

bés sur dix naissent hors mariages, leur proportion s'est élevée en 2013 de 1,3 point.

Un taux de fécondité au-dessus de la moyenne nationale

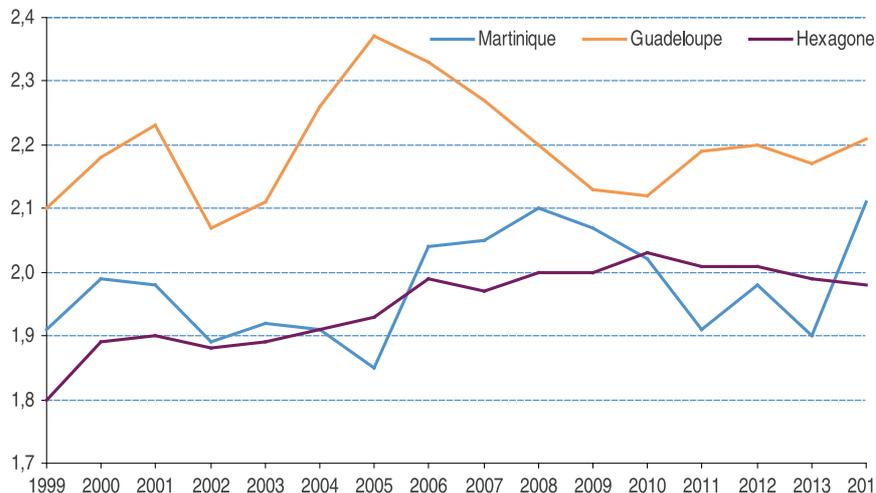
En 2014, le taux de fécondité (définitions) des femmes de Martinique, situé à 2,11 en-

fants par femme, est plus élevé que celui de l'Hexagone (1,98) mais reste inférieur à celui de Guadeloupe (2,21) (figure 17).

Les Martiniquaises démarrent leur vie féconde plus tôt que les femmes de France hexagonale et leur période de fécondité est également plus importante. À moins de 25 ans, l'indice de fécondité (56 pour 100

17 En 2014, le niveau de fécondité de Martinique est plus élevé que celui de France hexagonale

Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF*) 1998 à 2014)



Champ : femmes en âge de procréer (15 à 49 ans).

Sources : Insee, état civil (données domiciliées 1999 à 2014.) et estimations de population.

femmes) est le double de celui de France hexagonale en 2014.

La Martinique se situe au 4^{ème} rang des régions françaises où l'âge moyen des mères à l'accouchement reste jeune 29,3 ans, plus qu'en Guadeloupe 29,6 ans et davantage d'écart avec l'hexagone 30,2 ans.

Les taux d'interruption volontaire de grossesse plus élevés qu'en hexagone

En 2013, 2 313 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en Martinique. Le taux de recours à l'IVG (*définitions*) est le troisième plus élevé de France hexagonale : 25,6 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Il décroît chez les jeunes femmes âgées de 15 à 17 ans et passe de 21,4 ‰ en 2010 à 18,8 ‰ en 2013. Il reste inférieur au taux domien (22,3 ‰) mais demeure bien supérieur au taux en moyenne nationale (9,7 ‰) (*figure 18*).

Dans l'Hexagone, seules quatre régions ont un taux de recours à l'IVG supérieur à la moyenne nationale (15,6 ‰). Dans les DOM (hors Mayotte), les taux sont tous plus élevés : en Guadeloupe, il est de 39,6 ‰ en Guyane de 26,2 ‰ et à La Réunion de 21,1 ‰.

Le nombre d'IVG total a augmenté de 9 % entre 2010 et 2013 dans le département alors qu'il baisse de 15 % dans les DOM hors Mayotte. Avec 2 313 IVG pratiquées et 4 130 naissances, le ratio IVG/naissances se situe à 0,56, soit environ six IVG pour dix naissances en Martinique (0,36 en France hexagonale).

En 2013, 95 % des actes enregistrés sont des IVG hospitalières : - 5 % par rapport aux précédentes années où elles totalisaient l'ensemble des actes.

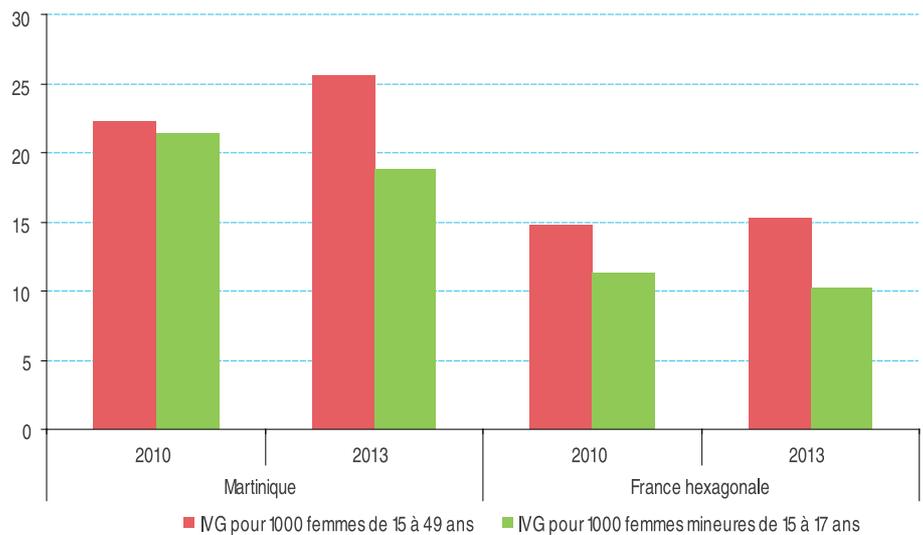
La mortalité infantile en baisse

Le taux de mortalité infantile (*définitions*) observé en Martinique entre 2012 et 2014, défini par le nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 enfants nés vivants, est toujours élevé mais reste le plus faible des DOM. Il s'établit à 6,6 ‰ soit 2,2 points de moins qu'en Guadeloupe et qu'en Guyane (2 points). Dans les régions de l'Hexagone ; les taux varient de 2,8 ‰ (Corse) à 3,7 ‰ (Bourgogne-Franche-Comté) (*figure 19*).

Alors que la surmortalité tend à se réduire en Martinique comme dans les autres DOM et à se stabiliser au niveau national, elle progresse en Guadeloupe de 7,6 ‰ en 2010, elle passe à 8,8 ‰ en 2013. Durant la même période, elle régresse de 10,1 ‰ à 6,6 ‰ en Martinique et se stabilise à 3,4 ‰ en moyenne nationale.

18 Les IVG pratiquées sur les femmes de 15-49 ans sont en augmentation en Martinique

Taux de recours à l'IVG (en ‰)



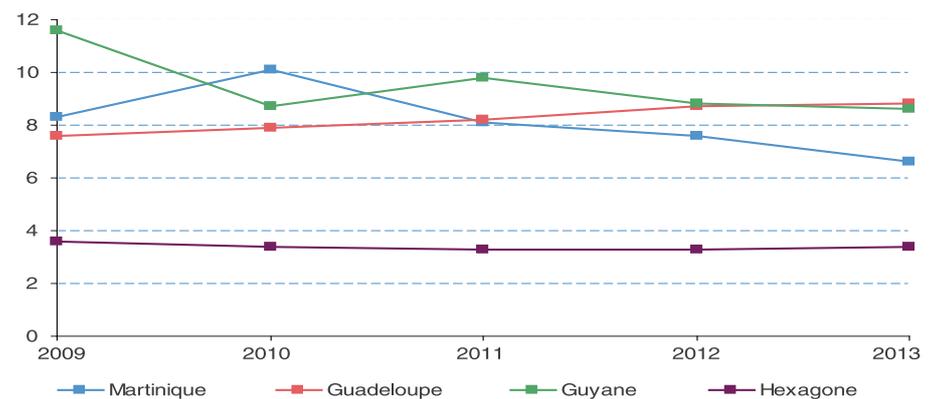
Champ : les femmes de 15 à 49 ans en âge de procréer.

Note : le taux de recours chez les mineures est le nombre d'IVG chez les moins de 18 ans rapporté aux femmes âgées de 15 à 49 ans. Lecture : le taux de recours à l'IVG en Martinique s'élevait à 25,6 ‰ en 2013 pour les femmes de 15 à 49 ans et de 18,8 ‰ pour les mineures de 15 à 17 ans.

Sources : DREES (SAE), ATIH (PMSI), CNAM-TS (DCIR), INSEE (ELP).

19 La surmortalité infantile diminue en Martinique

Évolution du taux de mortalité infantile aux Antilles-Guyane et dans l'hexagone entre 2009 et 2013 (‰)



Note : le taux de mortalité infantile est égal au nombre de décès d'enfants de moins d'un an divisé par le nombre d'enfants nés vivants. Pour 2013, il est calculé sur les 3 années 2012, 2013 et 2014.

Source : Insee, État-civil 2008 à 2014.

Moins d'enfants de moins de six ans

En 2013, parmi les enfants de moins de 25 ans vivant dans les familles martiniquaises, un quart a moins de 6 ans, proportion identique à 2008.

Néanmoins, leur part a diminué de 14 % entre 2008 et 2013, un peu plus que l'ensemble des enfants de moins de 25 ans -13 %.

Les enfants de moins de trois ans représentent moins de la moitié de cette jeune génération (48 %) et leur part a chuté de 15 % depuis 2008. Cette baisse est directement liée au recul de la fécondité et à l'âge de procréation de la femme. Les enfants martiniquais de moins de 6 ans sont moins nombreux qu'en hexagone où ils représentent 28 % des enfants âgés de 25 ans.

La proportion d'enfants de moins de 6 ans vivant avec deux parents en Martinique a diminué, passant de 55 % en 2008 à 49 % en 2013. À l'inverse, la proportion de ceux vivant dans une famille monoparentale (51 %) s'est élevée de 6 points durant la période, principalement dans des familles où la femme est chef de famille.

Hormis les enfants vivant dans un foyer où le chef de famille est sans activité professionnelle (5 %), la plus grande partie d'entre eux vit dans un foyer où le chef de famille est employé (27 %) ou ouvrier (19 %) ou bien exerce une profession intermédiaire (18 %) (*figure 20*).

La crèche : une structure d'accueil majoritaire

Différents modes d'accueil (*définitions*) existent en Martinique pour les enfants âgés de moins de six ans. Pour les moins de trois ans, l'accueil peut se faire en crèches collectives ou parentales, crèches multi accueil et en haltes-garderies. Pour les plus grands, et dès 2 ans, l'école maternelle offre une solution d'accueil pour la majeure partie de la journée.

En 2014, 91 établissements d'accueil collectif (*définitions*) accueillent les jeunes enfants en Martinique. En lien avec une forte densité de population, ces structures offrent un nombre de places relativement élevé : 3 390 places.

Les crèches collectives restent le principal mode d'accueil en Martinique avec 64 % des places offertes. Ces établissements mono-accueil sont également majoritaires en Guadeloupe et en Guyane, mais pas dans l'hexagone où elles ne représentent que 26 % des places. Viennent ensuite les crèches multi-accueil qui offrent 21 % des places, les jardins d'enfants 12 % et les haltes-garderies 3 %. Dans l'hexagone, ce sont les crèches multi-accueil qui assurent la plus grande offre d'accueil avec 67 % des places (*figure 21*).

La garde des enfants s'organise ainsi de mieux en mieux au fil des ans en Martinique. En effet, en 2013, le taux d'équipement, qui rapporte le nombre de places en crèches collectives et parentales au nombre d'enfants nés au cours des trois dernières années, est de 17 places pour 100 enfants de moins de trois ans, un taux plus élevé qu'en moyenne hexagonale (13,9 places) (*figure 22*).

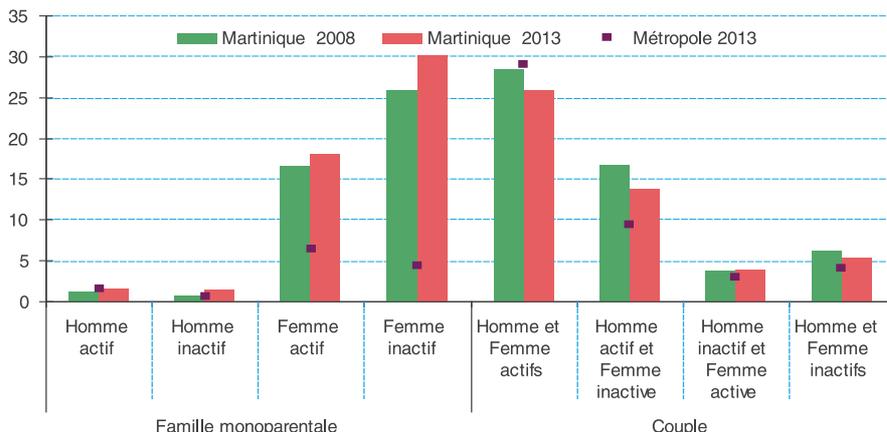
La petite enfance désigne l'ensemble des individus de la naissance à 5 ans révolus. Étroitement lié aux adultes, l'enfant en bas âge dépend de la situation de ses parents, de sa famille. Sa prise en charge quotidienne nécessite la mise en place de différentes structures d'accueil telles que les équipements collectifs (crèches, haltes-garderies, garderies périscolaires, etc.) solutions individuelles (assistante maternelle, garde à domicile ou par une tierce personne), l'école maternelle.

La scolarisation est le deuxième type d'accueil des enfants de moins de six ans

L'établissement scolaire est le deuxième type d'accueil, installé pour les enfants dès l'âge de 2 ans révolu. Huit enfants d'âge préscolaire sur dix sont scolarisés en Martinique au 1er janvier 2015, un taux légèrement supérieur au niveau national (+ 2 points).

20 En 2013, une majorité d'enfants vit avec une mère seule et inactive en Martinique

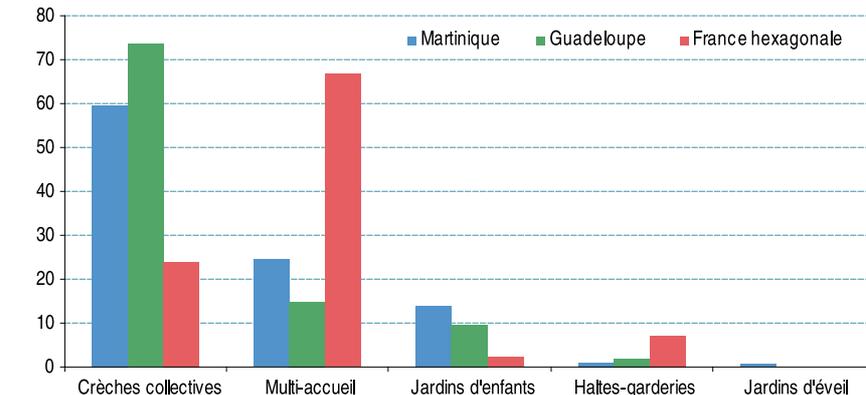
Répartition des enfants de moins de 6 ans selon le type de famille entre 2008 et 2013



Champ : enfants de moins de 6 ans.
Source : Insee, recensements de population. 2008 et 2013, exploitation complémentaire.

21 Une majorité de places en crèches collectives aux Antilles

Répartition des places d'accueil en structures collectives



Sources : Drees, enquête PMI 2013 ; Insee, estimation de la population au 1er janvier 2014 (provisoire).

22 Les crèches collectives sont le principal mode d'accueil en Martinique

Taux d'accueil* collectif et familial au 31 décembre 2013

	Crèches collectives	Multi-accueil	Jardins d'enfants	Haltes-garderies	Jardins d'éveil	Taux d'accueil
Martinique	64	21	12	2	1	17
Guadeloupe	73	15	10	2	0	26
Hexagone	24	67	2	7	0	14

* pour 100 enfants de moins de 3 ans.
Sources : Drees, enquête PMI 2013 ; Insee, estimation de la population au 1er janvier 2014 (provisoire).

23 Huit enfants d'âge préscolaire sur dix scolarisés en Martinique

Taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire pour l'année scolaire 2012-2013

Tranche d'âge	Non scolarisés	Scolarisés	Scolarisés dans		Taux de scolarisés Hexagone
			Commune de résidence	Autre commune que la commune de résidence	
2 ans	69	31	81	19	16
3 ans	6	94	83	17	87
4 ans	2	98	83	17	96
5 ans	2	98	81	19	97
Ensemble	19	81	82	18	74

Champ : enfants d'âge préscolaire (de 2 ans révolu à 5 ans révolu).
Source : Insee, recensements de population. 2013, exploitation complémentaire.

Durant la dernière décennie, le taux de scolarisation augmente surtout dès l'âge de trois ans. Les écoles maternelles ont accueilli 31 % des enfants âgés de 2 ans révolus en Martinique, moitié plus qu'en hexagone ou qu'en Guadeloupe (22 %) et à partir de trois ans, la grande majorité va à l'école. 80 % des enfants scolarisés fréquentent les établissements de leur commune de résidence, les autres vont à l'école dans une autre commune du département (figure 23).

Baisse des effectifs scolarisés

À la rentrée scolaire 2014, 81 000 élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées de l'Académie de la Martinique. 49,5 % des effectifs sont inscrits dans le premier degré.

L'enseignement privé sous contrat représente 9,9 % des effectifs scolarisés dans l'académie, principalement dans le second degré (11,2 % des élèves) (figure 24).

Dans la région, l'enseignement public connaît une baisse structurelle des effectifs d'élèves depuis 1998. Ce recul, lié en partie à la baisse de la natalité, touche presque tous les niveaux d'enseignement.

Entre 2003 et 2013, la baisse des effectifs scolarisés en Martinique a été significative et davantage marquée dans le second degré (figure 25) (- 21,6 % et -21 % pour le premier et le second cycle) Les élèves du premier degré sont également de moins en moins nombreux (- 12,4 % entre 2003 et 2013).

Dans le second degré, 57 % des élèves sont au collège, 40 % au lycée et 3 % suivent un enseignement adapté. La tension s'exerce davantage sur les effectifs des lycées (-1 %) que sur ceux des collèges (- 4 %).

Les filières du Baccalauréat professionnel ont la préférence

Depuis plusieurs années, les filières du baccalauréat professionnel suscitent beaucoup d'engouement (figure 26). À la rentrée 2013-2014, ils représentaient 36 % des effectifs de l'ensemble des baccalauréats, soit 12 points de plus qu'en 2007-2008.

Entre ces deux rentrées, le nombre d'élèves inscrits a progressé de 50 %. À l'inverse, les effectifs de la série technologie sont en nette diminution. Ils ne représentent plus que 21 % des effectifs totaux, contre 29 % en 2007-2008. Les effectifs des trois filières, Hôtellerie, STAV et ST2S, en augmentation jusqu'à la rentrée 2010-2011, diminuent depuis la rentrée 2012-2013. Seule la filière STL poursuit sa progression depuis 2007-2008 (+26 %).

24 Baisse générale des effectifs scolarisés à tous les niveaux

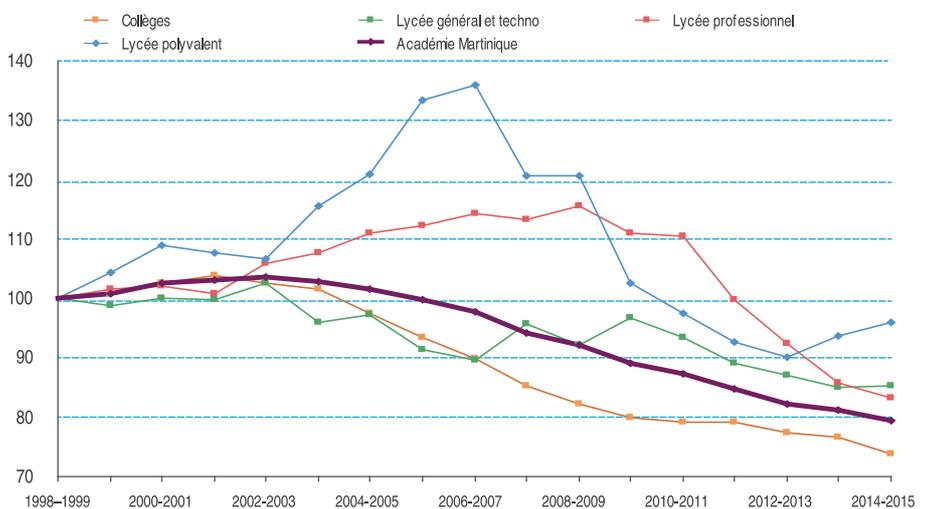
Effectifs scolarisés des premier et second degrés, public et privé, en 2013 et 2014 en Martinique

	Rentrée 2013-2014			Rentrée 2014-2015			Évolution sur 1 an	
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	Effectifs	%
Premier degré	37 902	3 332	41 234	36 523	3 409	39 932	-1 302	-3
préélémentaire	14 366	1 054	15 420	13 705	1 076	14 781	-639	-4
élémentaire	23 189	2 278	25 467	22 522	2 333	24 855	-612	-2
spécialisé	347	0	347	296		296	-51	-15
Second degré	36 975	4 578	41 553	36 216	4 557	40 773	-780	-2
premier cycle	20 638	2 122	22 760	19 867	2 151	22 018	-742	-3
second cycle général	8 255	1 206	9 461	8 410	1 223	9 633	172	2
second cycle professionnel	5 950	444	6 394	5 719	395	6 114	-280	-4
Post Bac en lycée	2 132	806	2 938	2 220	788	3 008	70	2
Ensemble scolarisés	74 877	7 910	82 787	72 739	7 966	80 705	-2 082	-3

Source : BRE (Base Rectorale des Etablissements) au constat de rentrée.

25 Sur la dernière décennie, les effectifs martiniquais dans le second degré ont chuté de plus d'un quart

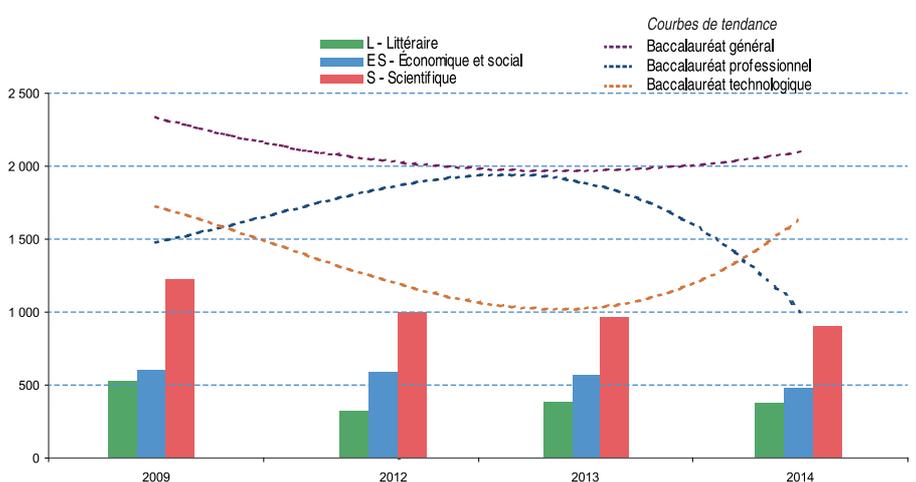
Effectifs scolarisés des premier et second degrés, public et privé, entre 1999 et 2014 en Martinique



Source : MENSUR

26 Les filières professionnelles attirent davantage d'élèves

Répartition des effectifs selon les filières en Martinique entre 2009 et 2014



Source : MENSUR

2015 : un bon millésime pour le bac général

En 2015, les résultats académiques des trois baccalauréats confondus sont en hausse de 1,1 point par rapport à l'an passé. Cette hausse est due, notamment, à une augmentation très nette des résultats au baccalauréat général (93,2 %), plus de 5 points par rapport à 2014 ; toutes les séries générales étant en progression (figure 27).

Toujours plus de réussite au Diplôme national du brevet (DNB)

À compter de la session 2013, le DNB comporte deux séries : la série générale et la série professionnelle. Jusqu'en 2012, il comportait trois séries : la série collège, la série technologique et la série professionnelle.

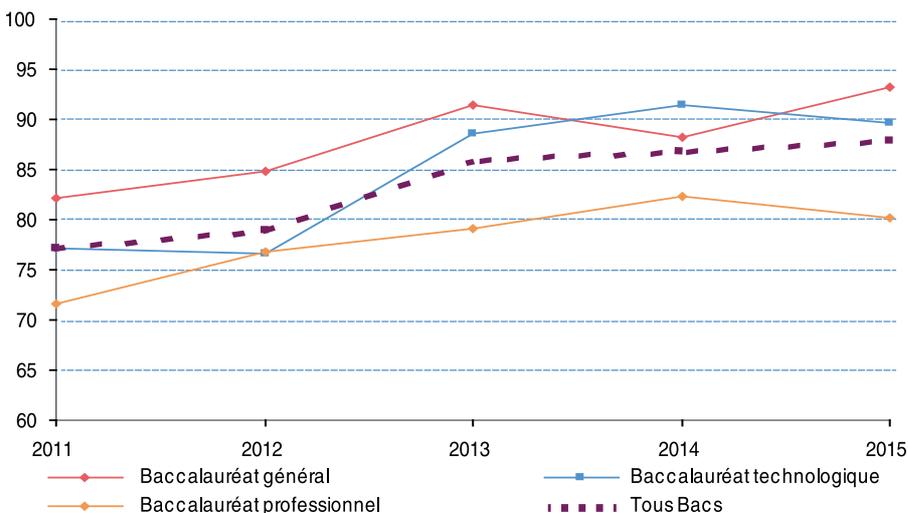
Les résultats du DNB se maintiennent en Martinique : 5 428 candidats ont reçu le diplôme national du brevet à la session 2014, en série collège ou professionnelle.

Le taux de réussite toutes séries confondues est de 78,8 % en 2014 en Martinique, soit 3 points de plus qu'en 2013 (figure 28). Bien qu'ayant progressé à l'issue de cette dernière session, le taux de réussite des candidats des départements d'outre-mer reste inférieur à celui de la l'Hexagone (80,4 % contre 85,7 %). C'est en Martinique que les lauréats ont été plus nombreux (84,6 % de réussite).

Le Diplôme national du brevet (DNB) sanctionne la formation secondaire au terme des classes de troisième et atteste de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences depuis la session 2011. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième.

27 2015 : un taux de réussite au baccalauréat général encore jamais atteint

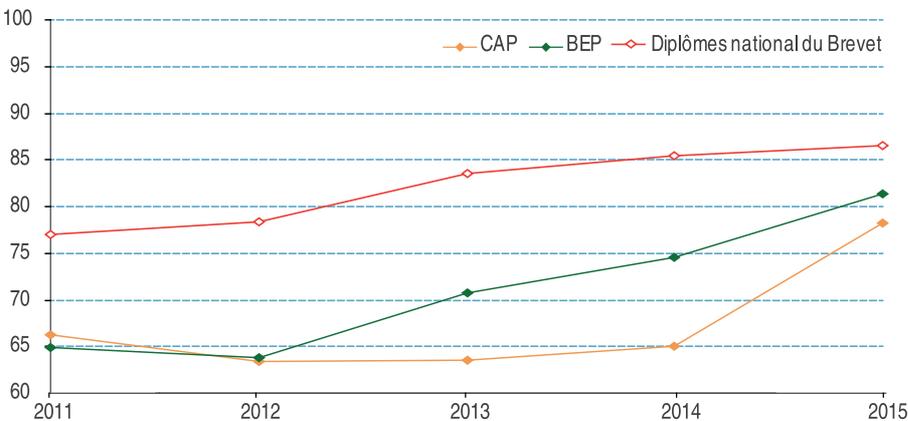
Taux de réussite aux baccalauréats en Martinique entre 2011 et 2015



Source : MENESR DEPP

28 Le taux de réussite au DNB poursuit son embellie

Taux de réussite au DNB et aux diplômes professionnels



Source : MENESR DEPP